

## ARRETE n° 341/2023

### Portant fixation de tarifs de la boutique de l'ouvrage du Simserhof

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Bitche,

**VU** la délibération n°31/2020 du 15 juillet 2020 portant délégation d'attribution au Président de la Communauté de Communes ;

**VU** la délibération n°11/2021 du 04 mars 2021 portant création d'une régie de recettes intégrée au Budget Général de la Communauté de Communes pour la gestion de l'ensemble des bâtiments de l'ouvrage du Simserhof ;

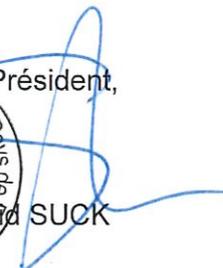
**CONSIDERANT** l'organisation par la Communauté de Communes d'un marché d'artisans et de producteurs locaux dans le cadre de l'évènement « Balades & Découvertes au Simserhof » le 8 mai 2023 sur le site du Simserhof ;

Il est proposé d'appliquer les tarifs suivants :

Article 1<sup>er</sup> :

Code article	Désignation	Prix (€) T.T.C.
01MARCHE01	Droits de place marché	15€

Fait à Bitche, le 5 mai 2023

Le Président,  
  
David SUCK

